



**CARTE DE GARANTIE
MODE D'EMPLOI**

HDE14000SA
HDE14000SA3
HDE14000EA3

MODE D'EMPLOI DU GROUPE ÉLECTROGÈNE :

Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté un groupe électrogène de la marque Hahn & Sohn et vous félicitons pour votre choix !

Le groupe électrogène a été conçu et fabriqué conformément aux exigences de sécurité de l'Union européenne. Utilisez-le conformément aux instructions du mode d'emploi et aux consignes de sécurité en vigueur sur le lieu de travail. Le non-respect des instructions ci-dessus peut entraîner des accidents, des blessures ou la destruction de l'appareil. En cas de doute, veuillez contacter la société Hahn & Sohn GmbH ou un représentant régional agréé de Hahn & Sohn avant de mettre l'appareil en service.

Veuillez également prendre connaissance du certificat de garantie, qui contient les obligations les plus importantes de l'utilisateur. Le respect des instructions figurant dans le mode d'emploi et des obligations stipulées dans le certificat de garantie garantit un fonctionnement long et sans défaillance du moteur et évite la perte de la garantie.

Portez une attention particulière aux avertissements suivants :



avertit du risque d'accident mortel et de dysfonctionnement de l'appareil en cas de non-respect des instructions.



Informations complémentaires, instructions

Le mode d'emploi contient des informations à jour à la date de son impression. Celles-ci peuvent légèrement différer de l'apparence de l'appareil et de ses paramètres en raison du développement constant du produit et des améliorations apportées. L'utilisateur est tenu de signaler ces différences.

MODE D'EMPLOI ORIGINAL

révision 1.0 du 04/10/2021

Sommaire

Introduction.....	3
Contenu	4
1. Consignes de sécurité.....	5
2. Construction et dimensions du groupe.....	7
3. Avant la mise en service	11
4. Mise en service du groupe électrogène.....	13
5. Fonctionnement du groupe électrogène	14
6. Arrêt du groupe électrogène	16
7. Inspections et contrôles réguliers	17
8. Transport et stockage.....	20
9. Recherche et élimination des pannes.....	21
10. Caractéristiques techniques	22
Déclaration de conformité CE	24
Certificat de garantie.....	25

1. **t consignes de sécurité**

1. Avant de mettre l'agrégat en service, lisez attentivement ce mode d'emploi et conservez-le pour une utilisation ultérieure ou contactez votre revendeur.
2. Avant de mettre l'agrégat en service, familiarisez-vous avec sa conception.
3. Il est interdit de laisser des enfants utiliser l'agrégat. Ne laissez jamais des personnes sans formation adéquate ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres substances intoxicantes manipuler l'appareil.
4. Empêchez toute personne non autorisée, en particulier les jeunes enfants et les animaux, d'accéder au lieu d'utilisation de l'appareil.
5. L'utilisation de l'agrégat doit être conforme aux conditions de sécurité et aux dispositions du présent mode d'emploi.
6. Respectez les dispositions des réglementations locales lorsque vous travaillez avec l'appareil.
7. Si, pendant le fonctionnement, l'opérateur constate un dommage quelconque sur l'appareil, il doit immédiatement interrompre le fonctionnement de l'appareil - éteindre le groupe électrogène. Le dommage doit être signalé et l'appareil doit être marqué comme endommagé.
8. Pendant son fonctionnement, le groupe électrogène produit du monoxyde de carbone dangereux - évitez de l'inhaler pour prévenir tout risque d'intoxication. Même une petite quantité de monoxyde de carbone peut être mortelle. N'utilisez pas le groupe électrogène dans des pièces fermées sans ventilation adéquate.
9. Ne soulevez pas et n'inclinez pas le groupe pendant son fonctionnement.
10. Il est interdit d'introduire les mains, les pieds ou tout autre objet dans les éléments rotatifs de la machine.
11. Respectez toutes les règles de sécurité possibles pendant le travail.
12. Le groupe électrogène doit être éteint avant de faire le plein de carburant ou d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien de l'appareil.
13. Ne stockez pas la machine à proximité de sources de chaleur ou d'étincelles, telles que des radiateurs, des poêles, etc.
14. Portez une attention particulière à l'équipement installé. Il peut également être dangereux. Avant de brancher le groupe électrogène, familiarisez-vous avec le mode d'emploi de la machine qui sera alimentée par le groupe électrogène.
15. Pendant le travail avec l'appareil, portez des vêtements et des lunettes de protection ainsi que des chaussures de sécurité appropriées.
16. Les personnes qui empruntent l'appareil sont tenues de prendre connaissance du présent mode d'emploi.

17. Placez le groupe sur une surface plane.
18. Ne laissez pas trop de carburant dans le réservoir : il ne doit pas y avoir de carburant dans le goulot du réservoir.
19. Pendant le fonctionnement, le moteur est très chaud et reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt. Ne touchez pas le moteur lorsqu'il est chaud, vous risqueriez de vous brûler.
20. Avant de le déplacer ou de l'introduire dans des pièces, attendez qu'il refroidisse pour éviter les brûlures ou les incendies.
21. Mettez l'appareil à la terre avant de l'utiliser.
22. N'utilisez pas l'appareil sous la pluie.



Pour éviter tout risque d'incendie, vérifiez le type et le modèle du groupe électrogène avant de faire le plein. Le remplissage d'un groupe électrogène diesel avec de l'essence peut l'endommager. Assurez-vous de ne faire le plein qu'avec du carburant diesel (MN). Éteignez le groupe électrogène avant de faire le plein. Si du carburant est renversé sur le groupe électrogène, essuyez-le soigneusement avant de le mettre en service. Ne conservez pas le groupe électrogène à proximité de carburants ou d'autres substances inflammables.



Risque d'électrocution. Ne retirez pas les capots du groupe électrogène. Tous les travaux doivent être effectués par des personnes qualifiées.



Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé, soyez particulièrement vigilant. Ne démarrez pas le groupe dans des pièces fermées ou sans ventilation adéquate. Si vous devez mettre le groupe en service dans une pièce fermée, assurez-vous que celle-ci est bien ventilée.



Soyez prudent afin d'éviter tout accident. Ne touchez pas les pièces en mouvement pendant le fonctionnement du groupe électrogène. Si le groupe électrogène est installé sur une machine, pensez à couvrir les courroies.

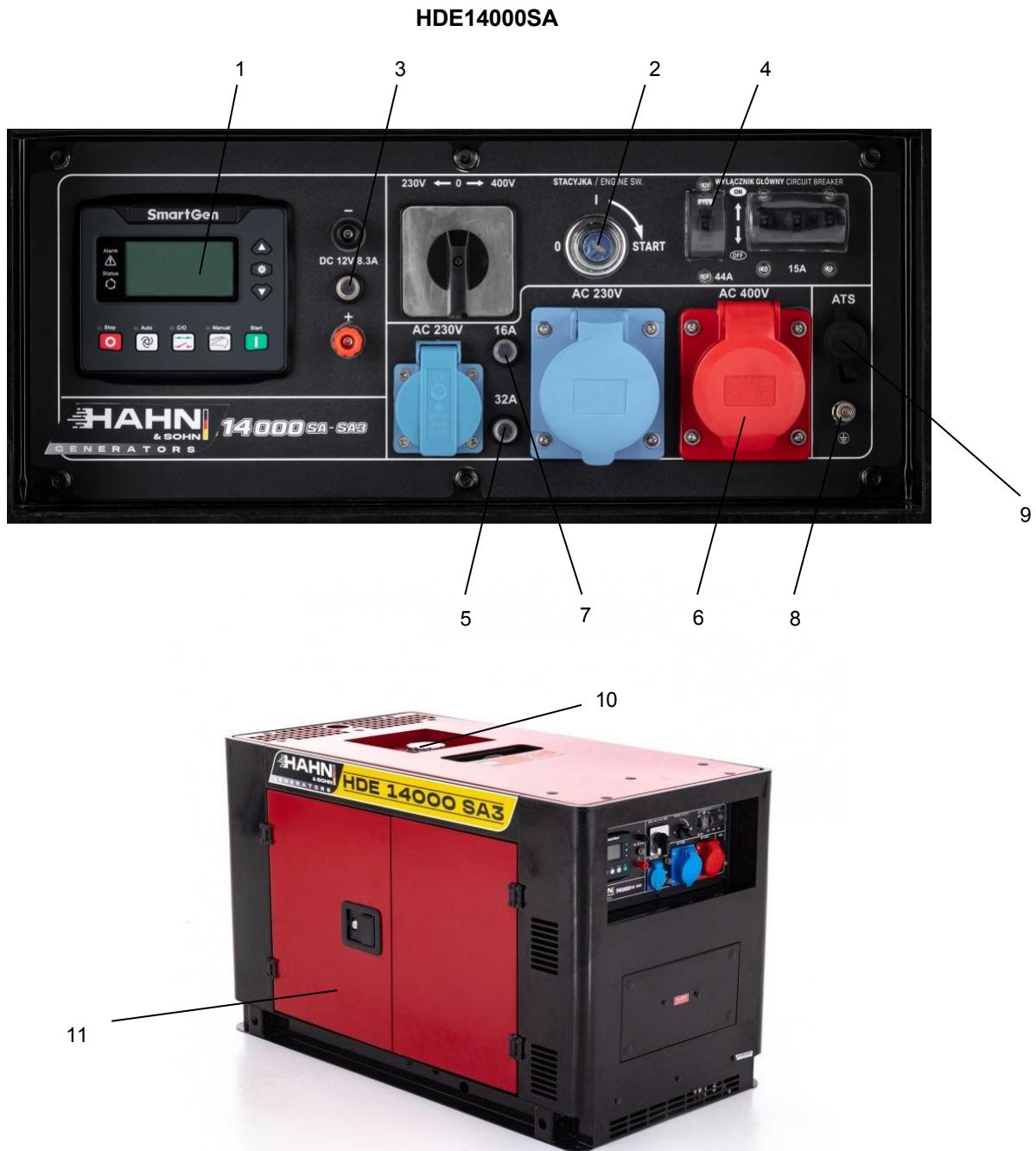


Faites attention aux parties chaudes du groupe. Le silencieux et le carter du groupe sont très chauds pendant le fonctionnement et peu après l'arrêt. Soyez très vigilant et ne touchez pas ces pièces, vous risqueriez de vous brûler.

Autres consignes de sécurité :

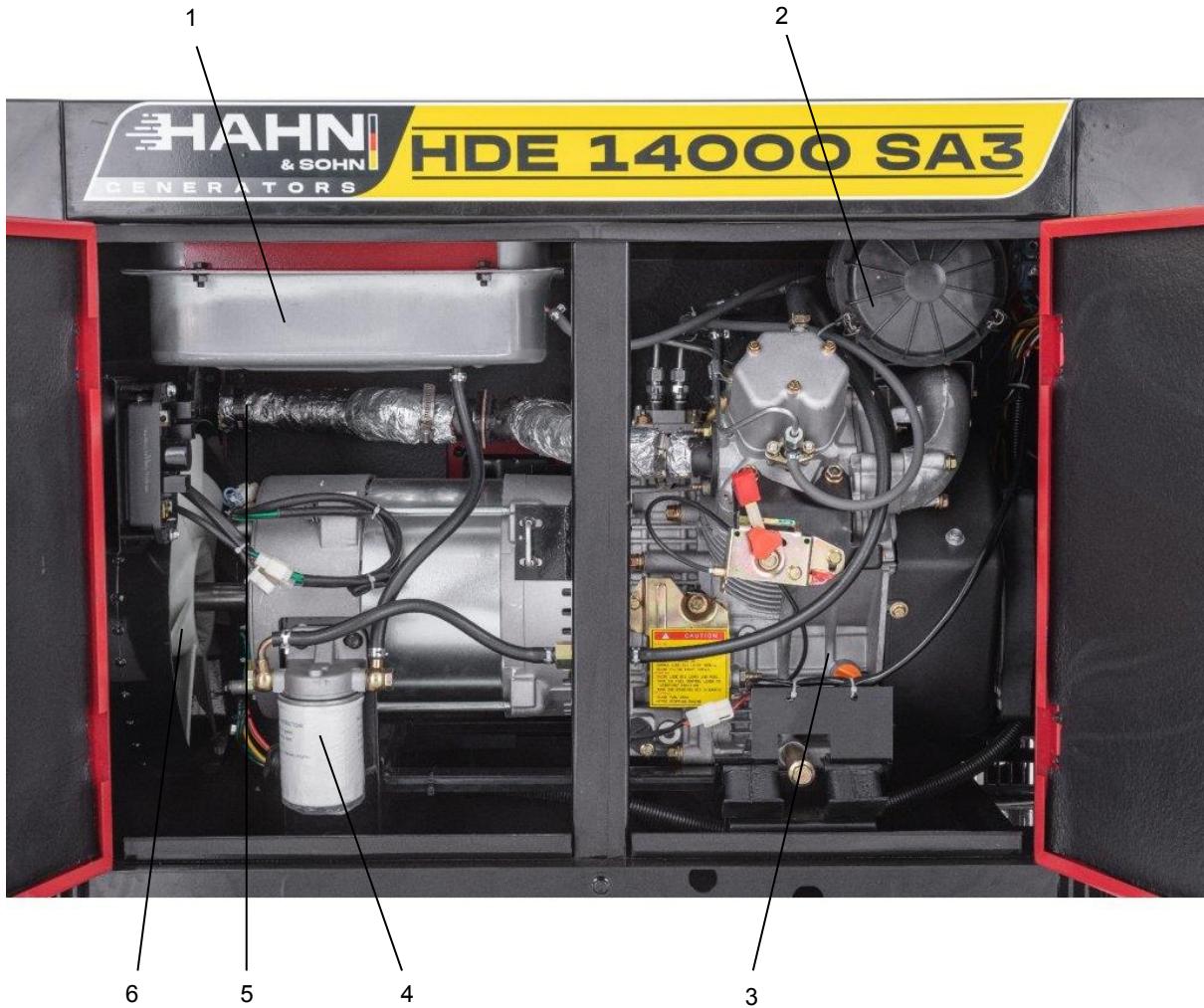
- N'utilisez pas l'agrégat après avoir consommé de l'alcool.
- Assurez-vous que vous vous trouvez dans un environnement sûr.

2. Construction du groupe électrogène



- 1 - Panneau de commande
- 2 - Interrupteur du panneau
- 3 - Interrupteur des sorties CC
- 4 - Interrupteur de surintensité
- 5 - Interrupteur de la prise
- 6 - Prises électriques
- 7 - Interrupteur de la prise
- 8 - Borne de mise à la terre
- 9 - Prise ATS
- 10 - Bouchon du goulot de remplissage
- 11 - Porte

HDE14000SA



- 1 - Réservoir de carburant
- 2 - Amortisseur
- 3 - Réservoir d'huile
- 4 - Filtre à carburant
- 5 - Entrée d'air
- 6 - Ventilateur

HDE14000SA



- 1 - Panneau de commande
- 2 - Interrupteur du panneau
- 3 - Prise ATS
- 4 - Interrupteur des sorties CC
- 5 - Prises électriques
- 6 - Interrupteur de surintensité

- 7 - Bouchon du goulot de remplissage
- 8 - Porte

Panneau de commande



1 - Bouton de démarrage

2 - Bouton mode manuel

3 - Bouton mode automatique

4 - Bouton d'arrêt

5 - Voyant d'état

6 - Voyant d'alarme

7 - Bouton haut

8 - Bouton de réglage

9 - Bouton bas

3. Avant la mise en service de l'

Pour garantir la sécurité et la longue durée de vie du groupe, il est important de consacrer suffisamment de temps à la vérification de son état général. Assurez-vous que chaque défaut, même mineur, a été éliminé avant la mise en service. En cas de problème non décrit dans ce manuel, contactez le service après-vente de Hahn & Sohn GmbH.



Un entretien non professionnel de l'appareil et la négligence des défauts peuvent entraîner un dysfonctionnement de l'agréat, ce qui peut provoquer des accidents et endommager l'agréat. Effectuez toujours une vérification avant chaque mise en service.

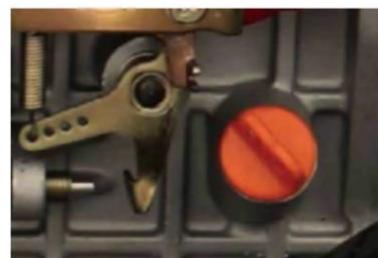
Vérifiez l'aspect général de l'agréat.

- Vérifiez le dessous du groupe et les endroits situés en dessous pour détecter d'éventuelles fuites d'huile ou de carburant.
- Éliminez les salissures excessives.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de dommages visibles.
- Vérifiez que tous les capots et protections sont correctement installés.
- Vérifiez que toutes les vis sont en place et bien serrées.

Contrôle du niveau d'huile

Pour vérifier le niveau d'huile dans le moteur, procédez comme suit :

1. Dévissez le bouchon du trou de remplissage d'huile et essuyez la jauge d'huile.
2. Insérez la jauge dans le moteur (sans la visser).
3. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau d'huile est bas, faites l'appoint avec de l'huile appropriée jusqu'au niveau correct.



La mise en service de l'agréat avec une huile inadaptée peut réduire la durée de vie du moteur et causer des dommages graves qui ne sont pas couverts par la garantie.



Lors du remplacement de l'huile, il est également nécessaire de remplacer le filtre à huile (si le groupe électrogène en est équipé).

Mise à la terre du groupe électrogène

1. Enfoncez un fil de cuivre d'environ 2 centimètres dans le sol à proximité du groupe électrogène.
2. Connectez l'extrémité libre du fil au panneau (à la borne de mise à la terre).



Le groupe électrogène doit être mis à la terre, sinon il y a un risque d'électrocution.



Le raccordement doit être effectué par un opérateur professionnel. Un raccordement incorrect peut entraîner un risque d'électrocution et d'incendie.

Contrôle du niveau de carburant

1. Assurez-vous que le groupe électrogène repose sur une surface plane.
2. Dévissez le bouchon.
3. Versez le carburant lentement et avec précaution. Le niveau de carburant ne doit pas dépasser la limite supérieure.
4. Après avoir revissé le bouchon, essuyez soigneusement le carburant sur le moteur.



Le carburant est inflammable, évitez tout contact avec des sources de chaleur ou des températures élevées. Une telle situation pourrait entraîner un incendie ou une explosion.

Installation de la batterie

Le groupe électrogène doit être équipé d'une batterie qui n'est pas fournie par le fabricant.

Le groupe électrogène doit être équipé d'une batterie de 12 V aux dimensions 196,85 x 133,35 x 184,15 mm avec un CCA minimum de 300.



La batterie peut être plus petite et avoir un CCA plus élevé.

L'emplacement de la batterie se trouve derrière la plaque métallique sous le panneau électrique.

Mode d'installation de la batterie :

1. Connectez l'extrémité du câble rouge à la borne positive de la batterie.
2. Connectez l'extrémité du câble noir à la borne négative de la batterie.
3. Placez la batterie dans son compartiment.

4. Mise en service de l'agrégat

Avant de mettre le groupe électrogène en service, vérifiez le niveau d'huile et de carburant, ainsi que la présence de la batterie et la bonne mise à la terre du groupe électrogène.

Mode manuel :

1. Vérifiez qu'aucun appareil n'est connecté au groupe électrogène.
2. Allumez le panneau de commande à l'aide de l'interrupteur du panneau.
3. Placez le disjoncteur en position « ON ».
4. Passez en mode manuel à l'aide du bouton
5. Démarrez le groupe électrogène à l'aide du bouton de démarrage.
6. Attendez un moment avant de brancher des appareils électriques au groupe électrogène.

Mode automatique

1. Vérifiez qu'aucun appareil n'est connecté au groupe électrogène
2. Branchez l'ATS dans la prise ATS
3. Allumez le panneau de commande à l'aide de l'interrupteur du panneau
4. Mettez le disjoncteur en position « ON ».
5. Passez en mode automatique à l'aide du bouton
6. En cas de coupure de courant, le groupe électrogène démarre automatiquement

5. Fonctionnement du groupe électrogène



Ne connectez que des appareils en bon état. La connexion d'appareils endommagés peut entraîner un risque d'électrocution.



Éteignez immédiatement l'appareil et débranchez tous les appareils qui ne fonctionnent pas correctement, qui fonctionnent lentement ou qui ont soudainement cessé de fonctionner. Vérifiez si le problème est dû au branchement d'un appareil défectueux ou à une surcharge du groupe électrogène.



N'utilisez le groupe électrogène qu'à l'extérieur.



Laissez un espace libre autour du groupe électrogène pour assurer une ventilation adéquate.

5.1. Utilisation du courant alternatif

Les appareils électriques alimentés en courant alternatif peuvent être connectés conformément à leurs exigences en matière de puissance.

Puissance nominale - puissance maximale continue du groupe électrogène
Puissance maximale - puissance maximale à court terme du groupe électrogène.

La puissance totale des appareils connectés au groupe électrogène ne doit pas dépasser la puissance nominale du groupe électrogène. Pour calculer la puissance totale, il faut additionner la puissance de chaque appareil. Ne connectez pas d'appareils dont la puissance nominale est supérieure à la puissance nominale du groupe électrogène. Choisissez les appareils à connecter de manière à ce que la somme de leur puissance nominale ne dépasse pas la puissance nominale du groupe électrogène.

La puissance nominale des appareils doit être indiquée dans le mode d'emploi. Si ce n'est pas le cas, calculez cette information en multipliant le courant par la tension.

$$\text{Puissance [W]} = \text{Tension [V]} \times \text{Courant [A]}$$

Raccordement des appareils :

1. Attendez un moment avant de connecter les appareils électriques au groupe électrogène.
2. Assurez-vous que les appareils sont éteints.
3. Branchez les appareils aux entrées correspondantes (230/12 V).
- 3 Allumez les appareils en commençant par ceux dont la puissance est la plus élevée.



Ne connectez pas d'appareils nécessitant un courant de fréquence 60 Hz.

5.2 Utilisation du courant continu



La sortie de courant continu est uniquement destinée à la recharge de batteries automobiles de 12 V. N'utilisez pas le groupe électrogène pour démarrer une voiture.



Le non-respect de ces consignes peut entraîner l'explosion de la batterie et des blessures graves pour les personnes se trouvant à proximité. Tenez la batterie à l'écart de toute source de chaleur, de feu, d'étincelles et de substances inflammables.

Pour brancher correctement la batterie à la prise à courant continu :

1. Connectez l'un des fils de charge à la borne positive de la batterie et l'autre à la borne négative.
2. Connectez l'extrémité libre du fil positif à la sortie positive du groupe électrogène.
3. Connectez l'extrémité libre du câble négatif à la sortie négative du groupe électrogène.
4. Mettez le groupe électrogène en marche.
5. Débranchez d'abord les fils du groupe électrogène, puis de la batterie.



Les batteries produisent de l'hydrogène explosif pendant la charge. Les batteries contiennent de l'acide qui peut causer des brûlures. Ne pas utiliser de flamme à proximité de la batterie pendant la charge et peu après la fin de celle-ci.



Portez toujours des lunettes et des gants de protection pendant le chargement de la batterie.

En cas de contact de la peau avec l'acide, rincez abondamment à l'eau.



En cas de contact avec les yeux, rincez-les et consultez immédiatement un médecin.

Dans cas ingestion d'acide , buvez une grande quantité de lait et consultez immédiatement un médecin.

6. Arrêt de l' e du groupe électrogène

Pour éteindre le groupe électrogène :

1. Éteignez et débranchez tous les appareils connectés au groupe électrogène.
2. Mettez le fusible en position « OFF ».
3. Appuyez sur le bouton d'arrêt du panneau.

Le groupe électrogène chauffe pendant son fonctionnement, laissez-le refroidir.



Laisser du carburant dans le réservoir pendant une longue période peut entraîner des problèmes lors du démarrage ultérieur. Ne stockez pas le groupe électrogène avec du carburant dans le réservoir.



7. Inspections et entretien réguliers

Un entretien correct est indispensable pour garantir un fonctionnement sûr et sans défaillance de l'appareil.



N'effectuez jamais d'entretien pendant le fonctionnement de l'appareil ou immédiatement après son arrêt. Attendez que l'appareil refroidisse. Tenez les sources d'inflammation et les combustibles hors de portée de l'appareil.



Un entretien incorrect et des problèmes non résolus peuvent entraîner des dysfonctionnements du groupe électrogène, pouvant causer des blessures mortelles ou graves.

7.1 Contrôles et inspections recommandés

Effectuez toujours l'inspection à l'intervalle spécifié ou après le nombre d'heures de fonctionnement spécifié.		À chaque utilisation	Tous les mois ou toutes les 20 heures	Tous les trois mois ou toutes les 50 heures	Tous les six mois ou toutes les 100 heures.	Chaque année ou toutes les 300 heures.
Huile moteur	Contrôle du niveau	X				
	Remplacement		X		X	
Filtre à air	Remplacement		X		X	
Filtre à carburant	Nettoyage				X	
Réservoir de carburant	Contrôle du niveau de carburant	X				
	Nettoyage					X

7.2 Nettoyage du groupe électrogène

Utilisez le groupe dans un endroit propre et frais. Si le groupe est sale, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon humide.



Ne nettoyez jamais le groupe électrogène sous l'eau courante, car l'eau pourrait s'infiltrer à l'intérieur et provoquer un court-circuit ou de la corrosion.

N'utilisez jamais d'essence pour nettoyer le groupe électrogène.

7.3. Contrôle du niveau d'huile

Il est important de vérifier le niveau d'huile dans le carter avant chaque utilisation.

Pour vérifier le niveau d'huile :

1. Assurez-vous que le groupe est éteint et qu'il repose sur une surface plane.
2. Dévissez le bouchon/la jauge.
3. Essuyez la jauge avec un chiffon sec.
4. Insérez la jauge (sans la visser), puis retirez-la. L'huile doit être visible sur la jauge. Si l'huile n'est pas visible sur la jauge ou si elle se trouve tout en bas de la jauge, il est nécessaire de faire l'appoint d'huile.

7.4 Remplacement/appoint d'huile

Pour vidanger l'huile :

1. Placez un récipient sous le groupe pour recueillir l'huile.
2. Dévissez le bouchon de vidange situé sous le carter.
3. Vidangez l'huile du groupe dans le récipient prévu à cet effet.
4. Revissez le bouchon de vidange.



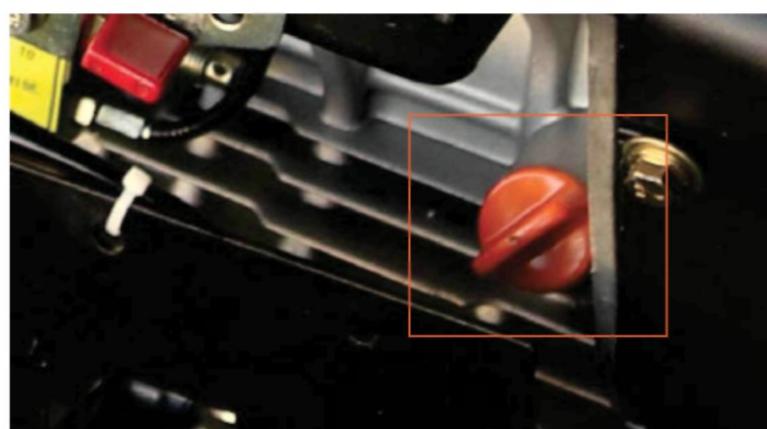
Ne jetez jamais l'huile usagée dans les déchets ménagers et ne la versez pas sur le sol. Jetez l'huile dans un récipient approprié. En cas de doute, contactez votre collecteur de déchets.

Huile recommandée : SAE15W-40



Pour faire l'appoint d'huile :

1. Assurez-vous que le groupe est posé sur une surface plane.
2. Dévissez le bouchon de remplissage d'huile.
3. À l'aide d'un entonnoir, versez la quantité d'huile appropriée dans le carter. L'huile doit atteindre le bord inférieur de l'orifice de remplissage.



7.5. Remplacement du filtre à air

Des contrôles réguliers du filtre à air sont indispensables au bon fonctionnement du carburateur. Vérifiez que le filtre n'est pas trop encrassé. Le filtre peut nécessiter un nettoyage plus fréquent en cas d'utilisation dans un environnement poussiéreux.

Pour nettoyer le filtre à carburant :

1. Démontez le panneau du groupe.
2. Dévissez l'écrou à oreilles.
3. Démontez le filtre en mousse.
4. Nettoyez-le à l'eau chaude et avec des produits nettoyants courants, rincez-le soigneusement et séchez-le. Humidifiez le filtre avec une petite quantité d'huile moteur.
5. Remontez le filtre.

7.6 Vidange du réservoir de carburant.

Il est recommandé de stocker le groupe électrogène à long terme avec le réservoir de carburant vide.

Pour vider le réservoir :

1. Ouvrez la porte
2. Retirez le filtre à carburant intégré.
3. Placez un récipient sous le réservoir.
4. Remettez le filtre à carburant intégré en place.
5. Stockez le carburant vidangé dans un endroit approprié.

7.7 Remplacement des charbons

1. Démontez le couvercle du silencieux (Fig. 8).
2. Démontez le double silencieux (Fig. 9).
3. Démontez le panneau arrière (Fig. 10).
4. Repérez et remplacez le charbon (fig. 11, 12, 13).



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.

8. Transport et stockage

Si vous prévoyez un transport ou un stockage de longue durée, il est nécessaire :

- Laisser refroidir le groupe. Un groupe chaud peut brûler une personne ou enflammer d'autres objets.
- Videz le réservoir de carburant.
- Mettre le commutateur d'injection de carburant en position « OFF ».
- Ne couvrez pas les orifices d'aération.
- Stockez le groupe dans un endroit sec et frais.

Durée de stockage	Procédure recommandée
moins d'un mois	Pas de procédure de stockage
1 à 2 mois	Ajouter du combustible frais
2 mois à 1 an	Videz le réservoir de carburant
plus d'un an	Videz le réservoir de carburant

9. Recherche et élimination des défauts de l'

Important : si les problèmes persistent, contactez votre revendeur.

Symptômes	Cause	Solution
Le moteur ne démarre pas	Le commutateur du moteur est en position « OFF ».	Mettez l'interrupteur en position « ON ».
	Il n'y a pas de carburant.	Faites le plein.
	Niveau d'huile bas.	Faites l'appoint ou remplacez l'huile.
	Le groupe est posé sur une surface inégale.	Placez l'agrégat sur une surface plane.
	Le levier de décompression à ressort a fermé la soupape d'échappement.	Ouvrez le panneau supérieur. Appuyez sur le levier, installez le panneau. Démarrez le moteur.
	Le réservoir contient du carburant sale et/ou périmé.	Remplacez le carburant.
Le moteur fonctionne, mais il n'y a pas de tension dans les prises.	Le fusible est en position « off ».	Mettez le fusible en position « on ».
	Le bouton RESET est en position « off ».	Mettez le bouton RESET en position « on ».
	Mauvais raccordement des fils.	Utilisez d'autres câbles.
	Connexion d'appareils endommagés.	Débranchez l'appareil et connectez-en un autre.
	Câblage et/ou connexion lâche derrière le panneau de commande ou à l'extrémité du groupe.	Serrez les écrous des bornes
	Le charbon ou l'AVR sont usés ou endommagés.	Vérifiez qu'ils sont connectés aux deux extrémités du rotor. Remplacez-les si nécessaire.
Le groupe fonctionne, mais n'alimente pas toutes les prises	Le groupe électrogène est surchargé	Débranchez les appareils connectés
	Court-circuit sur l'un des appareils	Débranchez les appareils endommagés ou en court-circuit.
	Le filtre à air est encrassé	Nettoyez le filtre à air

10. **Spécifications techniques**

Modèle	HDE14000EA3	HDE14000EA-EA3	
Type de boîtier	ouvert	ouvert	
Nombre de phases (facteur de puissance)	triphasé ($\cos\phi=0,8$)	triphasé ($\cos\phi=0,8$)	monophasé
Fréquence nominale	50 Hz		
Puissance nominale	12,5 kVA/10 kW	12,5 kVA/10 kW	10 kVA/10 kW
Puissance maximale	14 kVA/11,2 kW	14 kVA/11,2 kW	11 kVA/11 kW
Courant nominal	18 A	18 A	43,5 A
Tension nominale	400 V	400/230 V	230 V
Capacité du réservoir de carburant	25 l		
Dimensions hors tout	870 x 690 x 800		
Poids net	162 kg		
Type de moteur	DIESEL, 2 cylindres, 4 temps, refroidi par air		
Cylindrée	875 cm ³		
Puissance	15 kW		
Démarrage	électrique		
Installation électrique	12		

Modèle	HDE14000SA	HDE14000SA3	HDE14000SA-SA3	
Type de gaine	insonorisé	insonorisé	insonorisé	
Nombre de phases (facteur de puissance)	monophasé	triphasé	triphasé	monophasé
Fréquence nominale	50 Hz			
Puissance nominale	10 kVA/10 kW	12,5 kVA/10 kW	12,5 kVA/10 kW	10 kVA/10 kW
Puissance maximale	11 kVA/11 kW	13,8 kVA/11 kW	13,8 kVA/11 kW	11 kVA/11 kW
Courant nominal	43,5 A	18	18 A	43,5
Tension nominale	230 V	400/230 V	400/230 V	230 V
Capacité du réservoir de carburant	46 l			
Dimensions hors tout	930 x 660 x 710			
Poids net	210 kg			
Type de moteur	DIESEL, 2 cylindres, 4 temps, refroidi par air, OHV			
Cylindrée	875 cm ³			
Puissance	15 kW			
Démarrage	électrique			
Installation électrique	12 V			

Déclaration de conformité CE

Numéro de la déclaration de
01/105737/2021
01/105737/2021



Mise à jour le :
01/10/2021

Déclaration de conformité émise par : Adresse de l'émetteur de la déclaration de conformité :	Hahn & Sohn GmbH Auf der Schanze 20 93413 Cham
Organisme notifié : Adresse de l'organisme notifié : Numéro de l'organisme notifié :	TÜV Rheinland LGA Products GmbH HS.A.R.L. (TillyStraße 2, 90431 Nürnberg, Germany 0197)

Type : Générateur électrique
d'équipement : HDE14000
Modèle/Type : EA-EA3 - ouvert (monophasé, triphasé)
SA-SA3 - fermé (monophasé, triphasé)

Niveau de puissance acoustique mesuré :	96,5 dB/A
Niveau de puissance acoustique garanti :	97 dB/A

Hahn & Sohn GmbH, Auf der Schanze 20 93413 Cham, déclare sous sa propre responsabilité que l'appareil concerné par cette déclaration est conforme aux exigences énoncées dans le recueil des lois :

- n° 263, pos. 2202 du 21/12/2005
- n° 199, pos. 1228, du 21 octobre 2008
- n° 806/2016 du Journal officiel du 02/06/2016
- n° 542/2016 du Journal officiel du 13/04/2016
- n° 2020, pos. 1339 Coll. du 04/08/2020
- Directive sur le bruit 2000/14/CE, avec modifications 2005/88/CE (évaluation de la conformité selon l'annexe n° VI)
- Directive relative aux machines 2006/42/CE
- Directive basse tension 2014/35/UE
- Directive sur la compatibilité électromagnétique 2014/30/UE
- Directive relative aux émissions de gaz d'échappement 2016/1628/UE

NORMES UTILISÉES :

EN ISO 3744:2011 ; ISO8528-1:2005 ; ISO 8528-5:2005 ; ISO 8528-13:2016 ; EN 12601:2011 1:2011

Grâce à la conformité susmentionnée, les produits ont été mis sur le marché de l'Union européenne.

Personne habilitée à préparer et à établir la documentation technique :

Ing. Richard Janovský
ul. Miejski Szlak 52, 80-717 Gdańsk,

La déclaration CE de conformité perd sa validité si l'appareil est modifié, transformé ou utilisé de

manière non conforme au mode d'emploi.

À Chamu, le 1er octobre 2021

VEDOUCÍ ODDĚLENÍ
TECHNICKÉ DOKUMENTACE
Ing. Richard Janovský
VEDOUCÍ ODDĚLENÍ
TECHNICKÉ DOKUMENTACE



RIE DE GARANTIE

L'appareil est couvert par la garantie s'il a été acheté auprès de la société Hahn & Sohn GmbH ou d'un représentant régional agréé Hahn & Sohn. La garantie est valable pendant 12 mois ou 500 heures de fonctionnement à compter de la date d'achat de l'appareil. La garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication et de matériaux. La garantie ne couvre pas :

- *les dommages mécaniques résultant d'une utilisation non conforme,*
- *les réparations non conformes ou effectuées avec des pièces de rechange non d'origine,*
- *les dommages résultant de l'utilisation d'huiles et de carburants inappropriés,*
- *les consommables tels que les huiles, les filtres, les courroies, les accumulateurs, etc.*

En cas de panne, l'appareil doit être rapporté au point de vente ou au centre de service après-vente. Les frais de transport de l'appareil vers le point de vente ou le centre de service après-vente sont à la charge du client.

Pour toute question, veuillez contacter :

Centre de service du fournisseur de la garantie : Hahn & Sohn GmbH
Auf der Schanze 20 93413
Cham
Tél. +490 9944 890 9 896
Mob. +490 163 02 44 737
E-mail info@hahn-profis.de
Site web www.hahn-profis.de

La validité de la garantie est soumise à des contrôles et inspections réguliers, notamment :

- le remplacement de l'huile et du filtre conformément aux recommandations du fournisseur de la garantie :
- contrôle et appoint d'huile tous les jours ou au maximum toutes les 8 heures de fonctionnement,
- remplacement de l'huile et du filtre à air après 20 heures de fonctionnement, mais au plus tard 6 mois après la date d'achat. Pendant la période de garantie, tous les 100 heures, mais au plus tard 6 mois après la date du dernier entretien enregistré dans le réseau d'entretien agréé du fournisseur de la garantie.

Le fournisseur de la garantie se réserve le droit de refuser toute réclamation pendant la période de garantie en cas d'utilisation d'huiles autres que l'huile minérale SAE 20W40. La documentation des inspections susmentionnées, y compris l'enregistrement des types d'huiles, doit être effectuée à chaque fois dans la section « Inspections, réglages, contrôles » du manuel d'utilisation du fournisseur de la garantie ou du manuel d'utilisation, et doit être tamponnée par le service après-vente.

Toute réparation effectuée pendant la période de garantie en dehors d'un service après-vente agréé entraîne la perte de la garantie.

INTERDICTION D'UTILISER DU SILICONE ET D'AUTRES ADDITIFS DANS LES CARBURANTS ET LES HUILES !

En cas de réclamation acceptée, la garantie est prolongée de la durée de la réparation. Les réclamations sans présentation de ce certificat de garantie et du justificatif d'achat ne seront pas acceptées.

Nos services et livraisons ne comprennent pas :

- le montage, la mise en service et la formation à l'utilisation et à l'entretien de l'équipement,

Le fournisseur de la garantie s'engage à réparer tout défaut signalé dans le cadre de la garantie dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison de l'équipement.

Le non-retrait de l'équipement du service après-vente du fournisseur de la garantie dans un délai supérieur à trois mois à compter de la notification de retrait donne droit à la facturation des frais de stockage.

La garantie n'exclut, ne limite ni ne suspend les droits de l'acheteur découlant des dispositions relatives à la responsabilité pour les défauts du produit vendu.

.....
Type
d'appareil

.....
Numéro d'identification
de l'appareil

.....
Contrôle qualité / N° de contrôle

.....
Date de vente (signature, date et cachet du vendeur)

INSPECTIONS, RÉGLAGES ET CONTRÔLES

DESCRIPTION DES INSPECTIONS ET RÉGLAGES RÉPARATIONS ÉTENDUE DES ACTIVITÉS	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL	DATE SIGNATURE DU TECHNICIEN DE SERVICE

INSPECTIONS, RÉGLAGES ET CONTRÔLES

DESCRIPTION DE L'INSPECTION ET DU RÉGLAGE RÉPARATIONS ÉTENDUE DES ACTIVITÉS	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL	DATE SIGNATURE DU TECHNICIEN DE SERVICE



Distributeur central et fournisseur de garantie
Hahn & Sohn GmbH
Auf der Schanze 20
93413 Cham
Tél. : +490 9944 890 9 896
www.hahn-power.de

Service après-vente et service
de garantie Hahn a syn s.r.o.
Lelkova 186/4,
747 21 Kravaře
www.hahn-power.cz